

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 30 JUIN 2011**

L'an deux mille onze,
Le trente juin deux mille onze à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 23 juin 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers présents ou représentés	15
Nombre de conseillers excusés :	
Nombre de conseillers absents :	2

Etaient présents : M. LECLERE Roland, Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme SAINT - PIERRE Valérie.

Absents : Mme BLOT Laura et M. GIRARD Pascal

Absents excusés :

Pouvoirs : M. PIERRARD Didier à M. LECLERE Roland, M. CABART Jean-Claude à Mme GUERIN Denise., M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine

Secrétaire : Mme GUERIN Denise

Affiché le : 5 juillet 2011

**OBJET : FINANCES COMMUNALES - TARIFS COMMUNAUX
APPLICABLES AU 1^{er} JUILLET 2011 – CANTINE –PERISCOLAIRE -
N°11/71**

Vu la délibération 10/43 du 10 juin 2010 relative aux tarifs communaux applicables au 1^{er} juillet 2011,

Vu la délibération 1162 du 17 juin 2011 relative aux tarifs communaux applicables au 1^{er} juillet 2011,

Vu la délibération 1072 du 02/12/2010 relative à la refonte de la tarification du service d'accueil périscolaire municipal - Tarification horaire modulée le matin (de 7h00 à 8h20), le midi (de 11h30 à 12h00) et le soir (de 16h30 à 18h30) -.

Considérant la variation de l'indice des prix à la consommation et l'indice du coût de la construction du 4^{ème} trimestre 2010,

Considérant le taux d'inflation sur 1 an : 2%, valeur en mai 2011,

Le maire propose de fixer les tarifs cantine et périscolaire comme suit :

CANTINE SCOLAIRE au 01/09/2010		AU 1/9/2011
Repas enfant	- 3,75 €	3,80
Repas adulte	4,75 €	4,85

PERISCOLAIRE		
CATEGORIES	PRIX 2010	PRIX 2011 au 1/9/2011
· catégorie 1 = QF <420	0,45 € la demi heure par enfant	0,50 € la demi heure par enfant
· catégorie 2 = QF entre 420 et 620	0,50 € la demi heure par enfant	0,55 € la demi heure par enfant
· catégorie 3 = QF > 620	0,55 € la demi heure par enfant	0,60 € la demi heure par enfant

LE CONSEIL MUNICIPAL, 13 voix « pour », 2 abstentions,

⇒ **DECIDE** : à compter du 01/09/2011 d'appliquer les tarifs cantine et périscolaire comme suit :

CANTINE SCOLAIRE au 01/09/2010		AU 1/9/2011
Repas enfant	- 3,75 €	3,80
Repas adulte	4,75 €	4,85

PERISCOLAIRE au 01/09/2011		
CATEGORIES	PRIX 2010	PRIX 2011 au 1/9/2011
· catégorie 1 = QF <420	0,45 € la demi heure par enfant	0,50 € la demi heure par enfant
· catégorie 2 = QF entre 420 et 620	0,50 € la demi heure par enfant	0,55 € la demi heure par enfant
· catégorie 3 = QF > 620	0,55 € la demi heure par enfant	0,60 € la demi heure par enfant

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Roland LECLERE.